

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Hebdomaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 311 - 8 MARS 1984 - Prix 1 F.

8 MARS : Journée internationale des femmes

UN TEMPS FORT DES LUTTES

1857, à New-York : des femmes descendent dans la rue ; des ouvrières qui réclament de meilleures conditions de travail et une hausse de leurs salaires. En 1910, Clara Zetkin qui bientôt deviendra communiste, propose de faire du 8 mars la Journée internationale des femmes. Au fil des années, les mots d'ordre peuvent changer, mais cette date-symbole témoigne jusqu'à aujourd'hui de l'immense lutte des femmes.

Deux femmes, entre autres, symbolisent cette lutte.

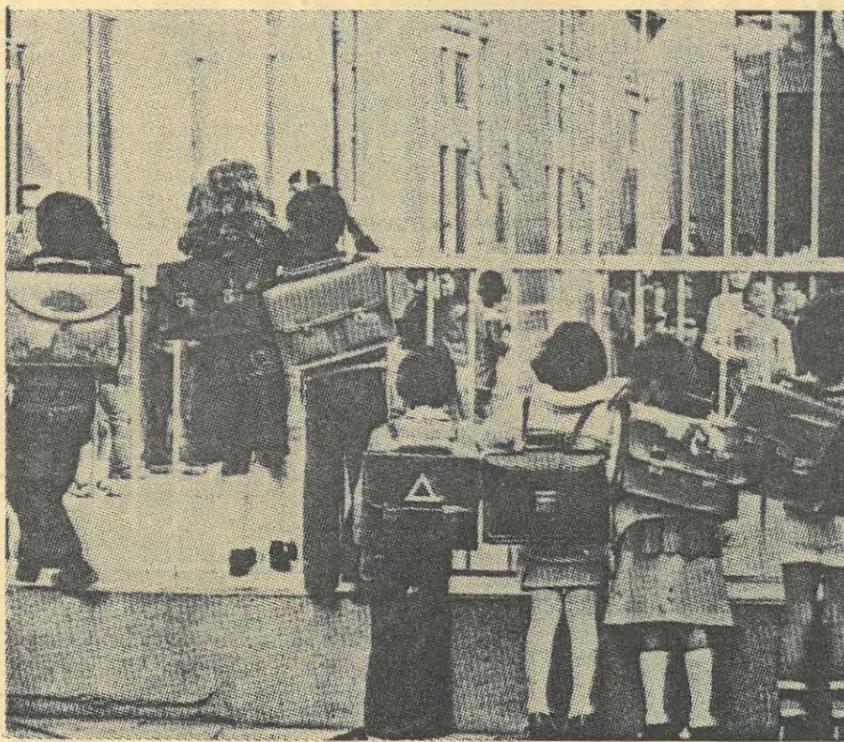
Danièle CASANOVA, victime du fascisme - Danièle Casanova est née en 1909. A 18 ans, elle monte seule à Paris pour devenir dentiste. Vite gagnée aux idées avancées, elle ne cessera plus de lutter contre l'injustice et la guerre. Pendant la deuxième guerre mondiale, son action au sein du Parti Communiste clandestin lui vaut d'être arrêtée puis déportée à Auschwitz où elle mourra en 1943.

Marie CURIE, la science pour la vie - Epouse, mère et chercheuse scientifique, Marie Curie a été tout cela. Née en 1867, elle a découvert à 30 ans la radio-activité dont la connaissance a modifié toutes les bases de la physique. Les applications de cette découverte, elle les vaudra au service de l'homme : traitement de tumeurs, premiers appareils de radiologie qu'elle mettra au point pendant la guerre de 14-18, engrais radioactifs pour l'agriculture. Elle mourra en 1934, victime à la longue des rayonnements sur lesquels elle avait travaillé.

ET MAINTENANT ? Dans notre pays, il y a un gouvernement de gauche. Il a déjà fait de bonnes choses dans le domaine social, il a mis en place des réformes importantes et des mesures pour l'égalité des femmes. Mais ça ne suffit pas ! Restent les problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat. La droite et le patronat exigent des licenciements en masse et la régression sociale. Ils inventent tous les prétextes, mais en fait, ils ne veulent qu'une chose : faire de l'argent, gonfler leurs fortunes. Alors comment avancer ? C'est là que nous avons un rôle à jouer. **Maintenant.** Face aux pressions de la droite, les luttes pour l'emploi, la justice sociale, l'égalité ne font donc pas obstacle au gouvernement. Au contraire, elles l'aident à progresser, à tenir les engagements pris en 81. C'est comme ça que la gauche réussira. C'est comme ça que le pays s'en sortira. **Avec les femmes.**

Et, de plus en plus nombreuses dans notre département, elles participent aux mouvements revendicatifs, comme dernièrement aux chèques postaux. Aujourd'hui, 8 mars 1984, où la journée internationale des femmes coïncide avec la journée d'action de la Fonction Publique, elles disent bien haut : « Nous voulons vivre, bien vivre : avoir un métier sûr, bien rémunéré, intéressant et qui laisse le temps d'avoir une vie personnelle et familiale. Nous voulons l'égalité sur tous les plans. La paix. Le bonheur, quoi ! »

Joëlle LE HERISSE, membre du Secrétariat fédéral



Décentralisation, pluralisme, laïcité, et École Nouvelle

UN COLLOQUE DU P.C.F.

70 militants ont participé, le week-end dernier, au colloque décentralisé organisé par le Parti communiste français à Nantes. Présidé par Claude Poperen, membre du Bureau politique et délégué régional des Pays de Loire, il a réuni des participants venus des dix fédérations de l'Ouest (Bretagne et Pays de Loire).

Ouverte par Francis Chouat,

collaborateur du Comité central et responsable du secteur Enseignement, la discussion a été particulièrement riche. Une vingtaine d'intervenants y ont participé.

D'emblée, F. Chouat a rappelé dans son rapport d'introduction combien « les problèmes de l'école et sa gestion sont devenus de grands enjeux de classe. Moins que jamais l'école ne

peut être l'affaire des seuls enseignants. Lutter contre la crise, c'est aussi mettre en œuvre une politique scolaire nouvelle.

Il y a une relation évidente, étroite entre les problèmes de politique industrielle, le débat sur les mutations technologiques et la rénovation de l'école.

Suite P. 3

POUR UNE VÉRITABLE FILIÈRE MARITIME

Le 2 mars, au cours d'une initiative régionale, le P.C.F. a souligné avec force combien l'existence d'une ouverture sur la mer représente, pour la région des Pays de Loire, un « atout qui peut générer de multiples développements » ; la zone portuaire Nantes-Saint-Nazaire constituant un maillon essentiel de cette réflexion qui doit être posée en terme de filière maritime.

Les luttes ont permis de préserver l'essentiel et empêché que cet atout ne soit sacrifié par le pouvoir giscardien.

Aujourd'hui, a souligné le Comité Régional, dans des conditions nouvelles, il s'agit de franchir une étape, développer une véritable filière maritime, ce qui passe par :

- l'accroissement des activités maritimes en adoptant une stratégie commerciale offensive.
- une flotte française, une construction navale aptes à répondre aux besoins des échanges maritimes, et en prévoyant les développements.
- l'essor de la chimie, de l'industrie des engrais autour du port Nantes-Montoir-Saint-Nazaire.
- le développement des industries agro-alimentaires s'appuyant sur l'arrière-pays, l'impulsion d'une formation professionnelle, condition et clé de la valorisation des ressources régionales et locales.

Pour cette importante journée, la délégation du P.C.F., conduite par Claude Poperen, mem-

9 MARS - 20 H. 30
Salle des Fêtes - Paimboeuf
DEBAT avec
CLAUDE POPEREN
Membre du B. P. du P.C.F.

bre du Bureau politique et délégué régional, comprenait : Joé Metzger, secrétaire du Comité régional ; Jacques Le Digabel, secrétaire fédéral de la Mayenne ; Jean-Paul Plassart, secrétaire fédéral du Maine-et-Loire ; Bernard Violin, secrétaire fédéral de Vendée ; Gilles Bontemps, secrétaire fédéral de Loire-Atlantique ; Maurice Rocher, membre du Secrétariat fédéral,

conseiller municipal de Saint-Nazaire ; Hubert Bouyer, maire de Montoir ; Marc Justy, maire de St-Joachim ; Jean Perraudeau, maire-adjoint de Saint-Nazaire ; Paul Le Guillou, conseiller municipal de Nantes. Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, et Robert Jarry, maire du Mans, s'étaient fait excuser, ayant des problèmes de santé.

Suite P. 3

JEUDI 22 MARS - 20 H.

Salle de la Bourse du Travail - NANTES

CONFÉRENCE-DÉBAT

Sous l'égide des Amis de « Révolution »

**EMPLOI ET
MUTATIONS INDUSTRIELLES**

avec

RENE LEGUEN

Membre du Conseil Economique et Social

et

CLAUDE POPEREN

Membres du Bureau Politique du P.C.F.

Cinéma
"les Club"

76, AVENUE
DE LA REPUBLIQUE
SAINT-NAZAIRE
TEL. -53-41

Tous les jours
matinées et soirées
Tarif réduit
jeudi et lundi
pour tous

BAD BOYS

(int. - 13 ans)
13 h 45 - 16 h 15
19 h 50 - 22 h 20

**VIVE LES
FEMMES**

14 h 10 - 16 h 20
20 h 20 - 22 h 30

CROLL

jusqu'à dimanche
13 h 50 - 22 h 20

MESRINE

jusqu'à dimanche
16 h 20 - 20 h

**TCHAO
PANTIN**

14 h - 16 h 20
20 h - 22 h 20

ARTS ET ESSAIS
Lundi - mardi

**RUE
CASES-
NÈGRES**

14 h - 16 h 20
20 h - 22 h 20

**Les
KORRIGANS**

8, avenue de la
République
ST-NAZAIRE

Tél. 22.44.79

**DEAD
ZONE**

(Dolby-stéréo)

**L'Ascen-
seur**

(int. - 13 ans)

**L'ÉTIN-
CELLE**

**LES
CAVALIERS
DE L'ORAGE**

**LE JOUR
D'APRÈS**

GAUMONT KATORZA

AL PACINO SCARFACE



Il voulait vivre
le rêve américain.
Jusqu'au bout.

UN FILM UNIVERSAL
DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

UGC APOLLO
5 SALLES • 5 FILMS

VIVE LES FEMMES

L'ASCENSEUR (int. - 13 ans)

LE GARDE DU CORPS

L'ÉTINCELLE

MESRINE

Les films de la semaine

● **MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (G.B.)** (The Draughtsman's contract). — Un film réalisé par Peter Greenaway. Avec Anthony Higgins, Janet Suzman, Anne-Louise Lambert, Hugh Fraser.

● **BAD BOYS (U.S.A.)**. — Un film de Rick Rosenthal. Avec Sean Penn, Reni Santoni, Jim Moody, Esai Morales, Ally Sheedy.

● **DEAD ZONE (Can.)**. — Un film de David Cronenberg. Avec Christopher Walken, Brooke Adams, Tom Skerritt, Martin Sheen.

● **GORKY PARK (U.S.A.)**. — Un film de Michael Apted. Avec William Hurt, Lee Marvin, Brian Dennehy, Joanna Pacula.

● **UN AMOUR DE SWANN.** — Film de Volker Schlöndorff, avec Jérémy Irons, Ornella Muti, Alain Delon, Fanny Ardant, Marie-Christine Barrault.

● **L'ÉTINCELLE.** — Film de Michel Lang, avec Cléo Goldsmith, Roger Hanin, John Moulder Brown, Simon Ward, Lysette Anthony, Polly Adams.

● **MESRINE.** — Film de André

Génoèse. Avec Nicolas Silberg, Caroline Aguilar, Michel Poujade, Gérard Sergue.

● **STAR 80.** — Film de Bob Fosse, avec Mariel Hemingway, Eric Roberts, Cliff Robertson, Roger Ress, David Glenon, Carol Baker.

● **LA FEMME FLAMBÉE.** — Film de Robert Van Ackeren. Avec : Gudrun Landgræbe, Matthieu Carrière, Hanns Zischler, Gabriele Lafari.

● **A MORT L'ARBITRE.** — Film de Jean-Pierre Mocky. Avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Carole Laure, Laurent Malet, Claude Brosset, J.-P. Mocky.

● **L'ASCENSEUR.** — Film de Dick Maas. Avec Huub Stapel, Willeke Van Ammelrooy, Josine Van Dalsum.

● **FENÊTRE SUR COUR.** — Film de Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Grace Kelly, Wendell Corey.

● **TO BE OR NOT TO BE.** — Film de Alan Johnson, avec Mel Brooks, Anne Bancroft, Tim Matheson, Charles Durning, José Ferrer, George Gaynes.

● **LE JOUR D'APRÈS.** — Film de Nicholas Meyer, avec Jason Robards, Jo Beth Williams, Steven Guttenberg, John Cullum, John Lithgow, Biol Beisch.

● **LE JOLI CŒUR.** — Film de Francis Perrin, avec Francis Perrin, Cyrielle Claire, Sylvain Rougerie, Patricia Cartier, Michèle Bernier, Annie Jouzier.

● **RUSTY JAMES.** — Film de Francis Ford Coppola, avec Matt Dillon, Mickey Rourke, Vincent Spano, Diane Lane, Diane Scarwid, Dennis Hopper.

● **LES CAVALIERS DE L'ORAGE.** — Film de Gérard Vergez, avec Marlène Jobert, Gérard Klein, Wadek Stanczak, Vittorio Mezzogiorno, Jean Rougerie.

● **LE GARDE DU CORPS.** — Film de François Letier, avec Jane Birkin, Gérard Jugnot, Sami Frey, Didier Kaminka, Nicole Jamet, Evelyne Didi.

● **EMMANUELLE IV.** — Film de Francis Giacobetti, avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau, Deborah Power.

**A l'affiche
à Nantes**

APOLLO

- 1 - 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h + s. 0 h 25 : **VIVE LES FEMMES.**
- 2 - 14 h 05, 16 h 10, 18 h 15, 20 h 20, 22 h 25 + s. 0 h 30 : **L'ASCENSEUR.**
- 3 - 13 h 55, 15 h 05, 18 h, 20 h 05, 22 h + s. 0 h 20 : **LE GARDE DU CORPS.**
- 4 - 13 h 30, 15 h 40, 17 h 55, 20 h 10, 22 h 25 + s. 0 h 40 : **L'ÉTINCELLE.**
- 5 - 13 h 25, 15 h 35, 17 h 50, 20 h 05, 22 h 20 + s. 0 h 35 : **MESRINE.**

COLISEE (14 h, 16 h, 20 h, 22 h)

- 1 - **GORKI PARK**
- 2 - **L'ÉDUCATION DE RITA**
- 3 - **BAD BOYS.**

CONCORDE (1^{er} film 19 h ; dim. 14 h, 2^e film 21 h + dim. 16 h ; 3^e film 23 h)

- 1 - **MONTY PHYTON SACRE GRAAL + LA VIE DE BRIAN + L'EXORCISTE.**
- 2 - **LE JOUR D'APRÈS + DELIVRANCE + TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE.**
- 3 - **AGENT SECRET + RUE BARBARE + TE BE OR NOT TE BE.**
- 4 - **LE CONVOI + LA HORDE SAUVAGE + LES CHIENS DE PAILLE.**

GAUMONT

- 1 - 13 h 40, 17 h, 20 h 30 : **SCARFACE.**
- 2 - 13 h 55, 16 h 30, 19 h 35, 22 h 10 : **UN AMOUR DE SWANN.**
- 3 - 14 h 15, 16 h 30, 19 h 55, 22 h 10 : **LES CAVALIERS DE L'ORAGE.**
- 4 - 13 h 50, 16 h, 20 h, 22 h 10, + 18 h dim. : **EMMANUELLE IV.**
- 5 - 14 h 10, 16 h 30, 19 h 50, 22 h 10 : **FENÊTRE SUR COUR.**
- 6 - 13 h 55, 16 h, 20 h 05, 22 h 10 + dim. 18 h : **LE JOLI CŒUR.**

KATORZA (14 h, 16 h, 20 h, 22 h) :

- 1 - **DEAD ZONE**
- 2 - **SCARFACE (14 h 15, 20 h 15, + dim. 17 h).**
- 3 - **LA FEMME FLAMBÉE.**
- 4 - **A MORT L'ARBITRE.**
- 5 - **MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS.**
- 6 - **RUSTY JAMES.**

RACINE (14 h, 16 h 30, 20 h, 22 h 30)

- 1 - **A NOS AMOURS**
- 2 - **L'ÉTÉ MEURTRIER**

ARIEL (14, 16 h 30, 20 h, 22 h 20)

- **TCHAO PANTIN.**
- **LE BAL.**

OLYMPIA (14 h, 16 h, 20 h, 22 h) :

- **STAR 80.**

CINEMATOGRAPHE

- Mercredi, samedi, 14 h 30, 16 h 30, **TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR.**
- Tous les jours : 19 h, 20 h 30, 22 h : **LA TRAGÉDIE DE CARMEN** (les trois versions de Peter Brooks).



place du
commerce
48.29.95

**SCAR-
FACE**

**UN AMOUR
DE SWANN**

**LES
CAVALIERS
DE L'ORAGE**
(dolby-stéréo)

**EMMA-
NUELLE IV**
(int. - 18 ans)

**Fenêtre
sur cour**

**LE JOLI
CŒUR**

**France - Cuba organise
une SOIRÉE "SALSA"
avec le groupe "Batay"**

**4 musiciens — 1 danseuse — 1 chanteuse
de la « NUEVA TROVA CUBANA »
XIOMARA LAOUGART
ET UN GUITARISTE**

**Présentation de la soirée
avec la participation de Ricardo RODRIGUEZ
Président de l'I.C.A.P.**

**VENDREDI 16 MARS
20 heures 30**

**FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR
3, rue Vincent-Gache - NANTES-BEAULIEU**

Décentralisation, pluralisme, laïcité, et École Nouvelle UN COLLOQUE DU P.C.F.

(Suite de la page 1)

Entreprenant le développement de nouvelles activités productives, en prise sur notre temps, cela suppose des travailleurs de plain pied avec notre époque.

Enjeu de classe essentiel, oui. Si nous en doutions, le combat de la droite nous le montrerait. Son offensive contre le service public d'enseignement est très liée à l'offensive contre tout le service public. Et il n'est pas

douteux que la droite dispose pour cela de nombreuses officines et de relais militants dans l'école et hors de l'école.

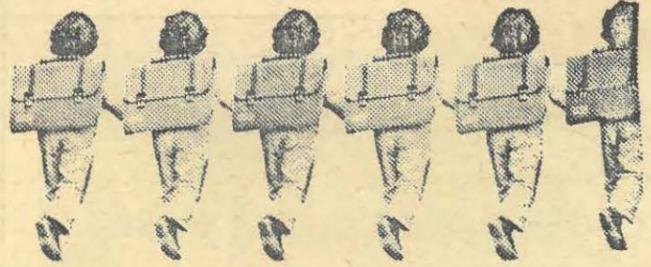
La manifestation de Versailles, le jour même du colloque, rappelait que pour la droite l'école est le terrain privilégié de l'affrontement.

Cela implique que les forces de changement se mobilisent pour mener la bataille de la rénovation de l'école dans les conditions d'aujourd'hui.

Sans perdre de vue le contexte d'ensemble, le colloque de Nantes a choisi de concentrer l'attention sur les questions de la décentralisation, de la laïcité et du pluralisme. D'autres colloques après celui de Saint-Denis, à Lyon et à Besançon braqueront le projecteur sur les questions spécifiques de la formation professionnelle et celle des contenus des enseignements.

DECENTRALISATION

Francis Chouat devait rappeler que « les communistes se sont prononcés pour un service public national et à gestion décentralisée ». Les deux termes de cette définition sont également importants. Le cadre national doit être conservé pour tout ce qu'il implique l'égalité d'accès, l'observation de critères relatifs au recrutement, à la formation et à la rémunération des personnels, etc... Il



garantit en même temps l'unité du service public. Et cela n'est pas contradictoire avec le transfert à d'autres niveaux (régions, départements, communes) d'un certain nombre de compétences et de responsabilités pour des raisons d'efficacité et de démocratie.

ou soutiennent le C.N.A.L. organisent dans des délais rapprochés une grande manifestation nationale afin que puissent s'exprimer toutes les forces attachées au changement dans l'école.

PLURALISME

Il faut dès aujourd'hui utiliser toutes les possibilités d'aller dans cette direction. La droite utilise la décentralisation comme une sorte de contre-pouvoir « légal ». Il serait dangereux de lui céder le terrain. La mise en œuvre de la décentralisation ne doit impliquer aucun repli frileux de la part des forces de progrès. La vraie question est : quel contenu donner à la décentralisation ? pour quoi faire ?

LAÏCITÉ

Les communistes auraient d'autant moins de raisons d'abandonner la laïcité, qu'en fait, c'est une notion extrêmement neuve, pour la bonne raison qu'elle n'a jamais réellement été mise en œuvre. Les conceptions que l'on rencontre le plus souvent sous cette étiquette : qu'il s'agisse de l'anticléricalisme ou du neutralisme,

Nous voulons une école pluraliste. En disant cela nous avons en vue le pluralisme des contenus et des méthodes, le pluralisme des composantes de la culture, mais aussi le pluralisme des parties prenantes de l'acte éducatif : l'école, disons-nous, est l'affaire de tous.

L'école ne peut être muette ni partielle. Elle doit aborder sans crainte tous les problèmes que pose la vie et formulent les jeunes. Son rôle n'est pas d'enseigner les « bonnes » réponses, mais d'aider les élèves à s'informer dans toutes les directions, à débattre, à critiquer, à comprendre. Plus facile à dire qu'à faire, soit ? Mais pourquoi ne pas commencer ?

Pluraliser les parties prenantes de l'acte éducatif, c'est entre autres prendre en compte la place et le rôle des travailleurs. Ne pas considérer seulement le travailleur comme pa-

STAGE DES SECRÉTAIRES DE CELLULES Samedi 17 mars

POUR UNE VÉRITABLE FILIÈRE MARITIME

(Suite de la page 1)

Après une visite du port de Nantes (au cours de laquelle la délégation put apprécier les potentialités de cet outil), les responsables du P.C.F. rencontrèrent le président du Port Autonome pour un large tour d'horizon.

Celui-ci devait souligner l'augmentation du trafic portuaire (conséquence d'une politique commerciale agressive et d'une amélioration des installations et dessertes) et insister sur les possibilités de progrès avec les grands projets en cours (trafic fluvial jusqu'à Angers, T.G.V., autoroute Angers-Tours, Pont de Chevrière). Il montrait aussi l'importance que revêtait la construction de la centrale nucléaire du Carnet et notait à ce sujet la fermeté de la position des communistes pour que cette centrale soit rapidement mise en chantier.

Puis, après une intéressante visite des installations portuaires de Montoir, la délégation, au cours d'une conférence de presse, devait préciser les propositions du P.C.F.

Evoquant tout d'abord le « feu vert » donné au lancement de l'A 320, Gilles Bontemps déclarait :

« C'est une bonne nouvelle pour tous ceux, et les communistes sont de ceux-là, qui ont lutté sans cesse depuis des années pour que soit lancé cet appareil.

Cela constitue la base d'un nouveau développement pour ce secteur industriel important de notre pays, de notre région. »

LES COMMANDES RÉCENTES DANS LA NAVALE : UN PEU D'OXYGÈNE

Puis il ajoutait : « Cette conférence coïncide aussi avec un autre moment marquant, la confirmation après la réunion tripartite de la construction navale, du maintien des cinq sites et de l'annonce des commandes de cinq navires pour les Chantiers français, se traduisant ici par deux grumiers pour les Chantiers de l'Atlantique et une drague pour le Port Autonome de Bordeaux, confiée aux Chantiers de Dubigeon.

Cela est sans aucun doute le résultat de la lutte des travailleurs de la construction navale, dont l'action depuis 1977 n'a pas connu d'état de grâce.

Ceci étant, on ne peut pas contre accepter, au lendemain de cette réunion tripartite, la perspective d'une réduction des capacités de nos chantiers, des Chantiers français, ce qui

ne pourrait se traduire que par la suppression de milliers d'emplois dans les deux grands groupes français de construction navale. »

Réaffirmant ensuite que « la région pouvait être un atout dans la mise en œuvre d'une grande politique industrielle », il rappelait la visite des Ardoisières de Trélazé et les propositions du P.C.F. pour la filière électronique, soulignant le caractère global de la démarche du Comité régional du P.C.F.

De même pour la filière maritime, précisait-il, « production industrielle et agricole, reconquête du marché intérieur, coopération internationale, chaîne des transports terrestres et maritimes, plan de progression du pavillon français, activités des chantiers de construction et réparation navale, trafic portuaire : tous ces éléments sont indissociables et doivent donc être appréhendés en termes de filière maritime. C'est le fil conducteur ».

Détaillant son propos, il insistait sur les besoins en matière de construction navale et il s'exclamait : « Il y a donc bien mieux à faire que de déshabiller Pierre pour habiller Paul ; ou de même pour colmater une brèche dans la construction navale d'ouvrir une voie d'eau dans les arsenaux ».

AGIR ET NON SUBIR

Evoquant la nécessité d'une stratégie commerciale offensive dans la navale, Gilles Bontemps montrait qu'elle s'imposait aussi pour la reconquête du marché intérieur et une véritable coopération internationale.

« La région des Pays de Loire, la France ne doivent pas subir, mais agir sur l'évolution des courants d'échanges maritimes et portuaires. »

Ainsi, pour les industries agro-alimentaires, « développer les activités portuaires, c'est mieux utiliser les atouts d'une région à vocation agricole (3^e région de France) ».

« Mais, devait préciser Claude Poperen, la progression du trafic agro-alimentaire suppose l'extension des capacités de stockages et de surgélation et doit favoriser la création d'entreprises de transformation des produits de la terre et de la mer.

La construction d'un nouveau silo à Montoir va contribuer à faire du port Nantes-St-Nazaire l'un des premiers ports français pour l'exportation des céréales. L'accroissement des débouchés pour l'agro-alimentaire de

la région peut également induire des activités industrielles dans des secteurs importants tels que l'ingénierie, le froid et le machinisme agricole. »

De même, insistait le membre du Bureau politique, « autour du port Nantes-Montoir-St-Nazaire, la chimie et l'industrie des engrais peuvent connaître un nouvel essor » et il rappelait notre demande pour qu'une étude soit réalisée (entraînant la révision du plan de restructuration du secteur des engrais) pour l'implantation d'une plateforme pétro-chimique assurant la production de grands produits chimiques de base ainsi que pour la création d'une unité de production d'ammoniaque.

..

Au cours du débat qui se déroulait en fin d'après-midi, Claude Poperen devait revenir plus longuement sur les problèmes de la construction navale, réaffirmant que « nos chantiers sont concurrentiels » et qu'il était nécessaire de s'appuyer sur les droits nouveaux pour faire la vérité sur les coûts réels des navires. Evoquant la nécessité de créer des emplois productifs, il insistait : « Préserver l'outil de production, c'est préserver l'avenir. Or, si on allait à la réduction d'un tiers des charges de travail dans la navale, il y a fort risque que les cinq sites ne soient pas maintenus ».

Joë Metzger renchérisait : « Nos propositions : créer les conditions pour rendre l'industrie française compétitive. Investissement + modernisation + qualification = compétitivité ». Et Claude Poperen concluait : « Tout cela montre les possibilités qui existent de mettre en place une véritable filière maritime.

Ceci dit, les grands groupes qui règnent sur la construction navale cherchent à réduire les capacités de production pour réaliser des placements toujours plus juteux.

L'Etat qui finance aussi bien les armateurs que les constructeurs doit les amener à modifier une telle stratégie.

Pour cela il est clair que les travailleurs, en utilisant les droits nouveaux dont ils disposent aujourd'hui doivent développer toujours mieux la lutte pour qu'il en soit ainsi. Seule l'action la plus large peut permettre que des solutions positives aux problèmes posés soient trouvées, dans le sens de l'intérêt des travailleurs, de la région, du pays. »



LA TRIBUNE LORS DU DEBAT

sont aussi sclérosantes et dépassées l'une que l'autre

Mener le combat laïc aujourd'hui, dans le contexte de 1984 qui, à l'évidence, n'est plus le même que celui de Jules Ferry, c'est agir pour construire une autre école, une école de la réussite pour tous, une école ouverte sur la vie, en prise avec le tissu social, une école de la nouvelle citoyenneté.

Si la droite peut rassembler des masses importantes, c'est que la crise du système éducatif a provoqué de sérieuses inquiétudes. Et la vraie question aujourd'hui est celle d'entreprendre hardiment et rapidement, en y consacrant les moyens nécessaires, la rénovation du service public.

Des luttes se développent à ce propos. Les communistes maintiennent leur proposition que les forces qui composent

rent, ne pas considérer l'usine comme simplement lieu de visite éventuelle mais bien prendre la mesure de l'échange mutuellement stimulant entre enseignement et production.

..

Il n'est naturellement pas possible de rendre compte, dans le cadre limité de cet article, de la richesse des interventions de ce colloque. Souhaitons, comme l'a fait Claude Poperen, en concluant cette journée, que le débat s'élargisse à d'autres participants, que les travailleurs se saisissent davantage de ces grandes questions.

« Révolution », dans un numéro de mars, y consacrer plusieurs articles. « L'École et la Nation » se fera l'écho des différents colloques, dont celui de Nantes.

La librairie AU LIVRE OUVERT
a le plaisir de vous inviter à la
VENTE - SIGNATURE AVEC
ALAIN CROIX

Professeur Agrégé d'Histoire à l'Université Paris-XII
co-auteur avec Fanch RONDAUT, Maître assistant
à l'Université de Brest, de l'ouvrage

LES BRETONS, LA MORT ET DIEU
de 1600 à nos jours

édité dans la collection « La Passion de l'Histoire »
qu'il dirige à Temps Actuels

SAMEDI 17 MARS, à partir de 15 h. 30
21, rue du Calvaire - NANTES

BRASSERIE NANTAISE

Conflit pour le pouvoir d'achat et l'emploi

Pour la défense de leur pouvoir d'achat et de leur emploi, les travailleurs de l'usine de Nantes de l'Européenne de Brasserie, au terme de l'assemblée générale du personnel du mercredi 29 février à 8 heures, se sont prononcés majoritairement pour les propositions faites par la C.G.T., principalement la grève de 24 heures reconductibles.

Pour la C.G.T., les propositions faites par la direction générale S.E.B., lors de la troisième réunion paritaire, sont inacceptables : 200 F en prime pour apurer 83 alors que la perte subie sur un coefficient moyen est de 1750 F pour l'exercice 82-83. Pour la même année, B.S.N., groupe auquel appartient la S.E.B., affiche une progression des bénéfices de 20 % et cela grâce, en grande partie, aux dividendes versés par l'Européenne de Brasserie.

D'autre part, en ce qui concerne l'emploi, l'inquiétude des salariés est des plus vives. Rien que pour l'année 83, ce sont quatre unités de production que la direction S.E.B. à rayer de la carte de l'industrie

brassicole française. Il reste aujourd'hui en activité sept unités de production, mais le plan de restructuration du patronat à pour objectif de ne conserver à terme qu'une seule unité.

Pour la C.G.T., cette orientation doit être mise en échec, il est possible de diversifier les investissements sur l'ensemble des unités existantes et non pas comme cela est prévu par B.S.N. sur un seul site.

C'est pour toutes ces raisons que la C.G.T. appellent l'ensemble des salariés de la S.E.B. à lutter, et aujourd'hui cela se traduit par un arrêt de travail de 24 heures reconductibles dans trois des plus importantes usines de la S.E.B. : Champigneulle, Rennes, Nantes et différentes formes d'action dans le reste de la société. La quasi-totalité du personnel SEB est déterminé à faire aboutir ses revendications, il exige de la direction générale S.E.B. la tenue rapide d'une commission paritaire dans les jours qui suivent et non pas, comme celle-ci le propose, pour le vendredi 9 mars.

Une déclaration de la section de Nantes du P.C.F.

La section de Nantes du Parti Communiste Français soutient la lutte des travailleurs de la Société Européenne de Brasserie.

Une délégation conduite par Jean-Yves Coupel, secrétaire de section et comprenant également Michel Moreau, Conseiller général du 5^e canton et Joël Corpard, membre du secrétariat a salué dès jeudi matin l'action des travailleurs, lors d'une rencontre dans l'entreprise occupée.

La délégation apportant le soutien des communistes nantais, devait souligner le bien fondé de la grève en faveur de l'emploi et pour le maintien du pouvoir d'achat.

Ainsi pour le dernier exercice 82-83, BSN, groupe auquel appartient la SEB, a enregistré une progression de 20 % de ses profits grâce notamment à l'apport de la SEB.

Dans le même temps le salaire moyen à la SEB accusait une perte de 1750 F.

Le groupe BSN s'attaque au pouvoir d'achat avec pour seul objectif accroître encore sa rentabilité financière. Pas étonnant

que l'action « BSN » est la plus recherchée. Les profits nets pour 1981 dans le seul secteur du groupe dans l'alimentaire s'élèvent à 322 milliards de francs.

Le groupe BSN s'attaque aussi à l'emploi, à l'intérêt national. Il choisit une gestion subordonnée au seul profit financier faisant fi des besoins nationaux, du coût social, de sa stratégie d'abandon. Une stratégie de redéploiement à l'étranger qui s'accompagne de fermetures d'usines en France.

L'objectif de BSN est de mener de grandes opérations d'implantation aux U.S.A., en particulier dans le domaine des boissons.

Ainsi sur 12 brasseries françaises, BSN veut en garder une seule en France et implanter les autres à l'étranger.

Les communistes nantais appellent les nantaises et nantais à soutenir l'action des employés de la S.E.B.. Cette action est conforme à l'intérêt national.

Nantes, le 1^{er} mars 1984.

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE NANTES

Des prétentions patronales inadmissibles

La Direction des « A.C.N. » et Leroux et Lotz vient d'annoncer au Comité d'Entreprise des mesures de licenciements et de restrictions d'avantages à l'égard du personnel.

En effet, prétextant une charge trop importante des frais structurels, la Direction vient de décider trois licenciements dans le personnel d'entretien et de proposer aux organisations syndicales des mesures de réduction des avantages acquis, comme le blocage total des salaires pour 1984.

De même, la Direction propose aux travailleurs de faire des heures supplémentaires gratuitement pour solder ces réductions de charges.

Pour la C.G.T., ce discours sur les charges est la même complainte qu'à longueur de journée rabâche M. Gattaz,

patron des patrons du C.N.P.F. Ces prétentions sont injustifiées, ni les salaires d'à peine 5000 F pour un horaire de 41 heures par semaine, ni l'utilisation depuis des années d'un volant de personnels intérimaires qualifiés, encore moins un manque de charge de travail ne sont en cause aux A.C.N.

Pour le syndicat C.G.T., la direction tente, dans un contexte économique difficile, de diminuer son personnel pour augmenter la productivité.

Rien ne peut justifier de telles mesures anti-sociales. C'est dans ce sens que la C.G.T. intervient auprès des Pouvoirs publics et appelle les salariés à agir face à ces attaques dont la seule finalité est de faire supporter aux travailleurs plus de sacrifices.

EN BREF

● **Succès des éboueurs de « GRANDJOUAN - S.A.C.O. » :** après trois jours de grève complète, les 220 éboueurs qui opèrent dans les grandes cités de la périphérie nantaise et la presqu'île guérandaise sont sortis victorieux de leur mouvement la semaine passée. Ceux-ci, depuis 1968, n'avaient pratiquement observé aucun débrayage. La direction de l'entreprise a été contrainte de signer un accord avec le syndicat C.G.T. portant sur un rattrapage des salaires de 0,89 % pour 1983. D'autre part, les éboueurs seront augmentés de 2,5 % à partir du 1^{er} mars, tandis que les autres salariés de l'entreprise percevront une majoration de 2 % à cette même date.

● **Chez CHOUTEAU, sur la Z.I. d'Herbins à Saint-Nazaire,** la direction vient d'annoncer le licenciement de 19 salariés sur un effectif de 25. Le délégué syndical C.G.T., ainsi que le secrétaire et le trésorier du Comité d'Entreprise, syndiqués également à la C.G.T. figurent sur cette liste.

● **A « l'Européenne de Brasserie » à Nantes,** la grève se poursuivait la semaine dernière à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour de meilleurs salaires, tandis que la direction menace de licencier un délégué C.G.T. et deux C.F.D.T. (Voir article dans ce numéro).

● **Chez « GARDILOIRE » à Montoir,** les travailleurs ont observé une nouvelle grève de 24 heures, vendredi dernier, avec le soutien des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., contre la menace de suppressions de 110 emplois sur un effectif de 396 salariés. Ceux-ci ont manifesté sur le pont de St-Nazaire-St-Brévin, où les forces de police sont intervenues.

● **A « MONOPRIX (Dames de France) » à Nantes,** un nouveau débrayage a eu lieu mercredi de la semaine passée, à l'appel de la C.G.T., contre les 49 licenciements prévus par la direction générale.

OFFICIALISER LA JOURNÉE DU 19 MARS

Dans un courrier au Président du Conseil général, Michel Moreau souhaite que le 19 mars, jour anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, soit officialisé.

Monsieur le Président,

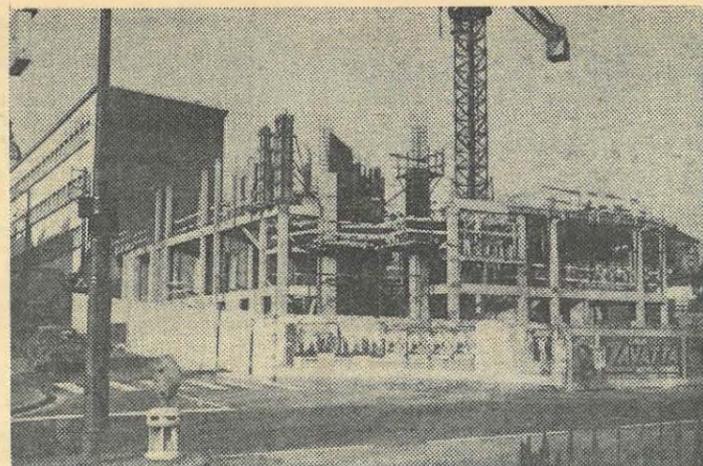
J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la récente correspondance de la Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie, que vous avez dû recevoir ainsi que l'ensemble de nos collègues.

Comme cette association le souhaite, je vous serais très obligé de bien vouloir soumettre à l'approbation de notre assemblée départementale, le vœu demandant au gouvernement l'officialisation de la Journée anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962, dédiée à la mémoire des soldats français et des victimes civiles.

Persuadé que l'intérêt de



Voici un an, la municipalité de droite débaptisait le squat du 19 Mars 1962. Une délégation de la section de Nantes fleurissait la stèle commémorant la fin de la guerre d'Algérie



Les travaux engagés par la municipalité d'Union de la Gauche de Nantes afin de doter le L.E.P. Eugène-Leroux de locaux conformes aux besoins d'enseignements professionnels

Après l'incendie d'un baraquement du L. E. P. EUGÈNE LEROUX

A la suite de la surchauffe d'un poêle, un baraquement heureusement vide d'élèves, au L.E.P. Eugène-Leroux, a flambé.

Michel Moreau, conseiller général de Chantenay, qui s'est rendu immédiatement sur les lieux, accompagné de Mme la Directrice, a pu se rendre compte des dégâts.

Il est immédiatement intervenu auprès de l'adjoint à l'enseignement de la ville pour reloger en urgence les élèves dans un établissement proche. Le nécessaire a été fait rapidement.

Mais cet accident qui aurait pu être dramatique met l'accent sur l'urgence qu'il y avait d'entreprendre des travaux de modernisation du L.E.P.

A deux pas du baraquement incendié, le gros œuvre des travaux d'agrandissement est bien avancé (notre photo). Ce n'est pas trop tôt, on le voit aujourd'hui.

Il faut savoir que cet établissement conçu pour 250 élèves en hébergeait plus de 600, d'où les baraquements qui occupaient les rares espaces libres.

Après 13 ans de démarches.

de demandes, de courriers, de rapport de délégations, de manifestations, les travaux réclamés par les élèves, les parents, les enseignants, la directrice et le conseiller général communiste ont enfin démarré.

Mais il aura fallu attendre 1980 pour que le L.E.P. figure sur la liste « prévisionnelle » des opérations à programmer dans les années à suivre.

Qui dira ce que serait devenu ce dossier, si la gauche n'était pas arrivée au pouvoir ; Sans doute reporté de nouveau aux calendes grecques.

Ce ne sont pas Chauty et son équipe qui nous démentiront. Leur premier geste a été de faire prendre trois mois de retard aux travaux, alors que tout était prêt.

Mais le dernier rempart de la droite qui refuse de prendre en compte son héritage a été bouculé.

Dans tous les cas, la réalisation en cours du L.E.P. témoigne que la persévérance de tous dans l'action a été payante.

G. R.

Publicité

OFFRE D'EMPLOIS

Pour dactylographier les adresses commerciales (France) sur des étiquettes autocollantes, nous demandons quelques personnes qui veulent faire cela chez eux. 1 000 adresses : 600 FF net. Nous demandons également quelques personnes pour emballer des dépliants publicitaires dans des enveloppes (l'envoi par poste par 1 000 environ : 500 FF net).

A faire parvenir par la voie de notre représentant dans notre pays. Renseignements par lettre.

AFA-VSWK Reguliersgracht 41
1017 LK Amsterdam Pays-Bas.

cette démarche et l'attachement d'un grand nombre de nos collègues à son aboutissement ne vous échapperont pas, je vous remercie par avance de la suite que vous réserverez à ma requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conseiller général,
Michel MOREAU

SAINT-NAZAIRE :

Samedi 10 Mars à 11 h. 30

A l'occasion du Congrès départemental de l'A.N.A. C.R., une plaque, à la mémoire de Jean de NEYMAN, résistant, fusillé à Heinlex, sera découverte au C.E.S. Jean-de-Neyman, boulevard de Coubertin, à Saint-Nazaire (entrée rue Gay-Lussac.

Venez honorer la mémoire de notre camarade tombé pour la France.

RETRAITES - PERSONNES AGÉES

A Nantes avec la droite, un an de perdu, six ans oubliés

C'est parti... La nouvelle municipalité de Nantes a décidé de s'occuper des retraités et des personnes âgées. Elle a sans doute « jugé » que ça valait le coup...

Un an fut le temps de leur réflexion. Madame l'Adjointe aux Affaires sociales en révéla le contenu unique : « LE TROISIEME AGE A ETE DELAISSE PAR NOS PREDECESEURS ».

Bon ! en arriver là au bout d'un an de cogitation, c'est pas folichon, d'autant que si c'était vrai, il n'y avait pas besoin de tout ce temps pour en arriver à cette conclusion. C'est un an de perdu.

Enfin ! l'argument est connu, cela fait un an qu'il nous est « ressassé » par la droite au pouvoir. Sans doute qu'il est plus intéressant pour eux de laisser entendre qu'ils partent de rien, pour mieux se vanter des résultats au bout de six ans. C'est certainement un manque de confiance dans leur capacité et c'est surtout pas très honnête. Mais qu'attendre d'autre de la droite ? Faut pas rêver.

Madame l'Adjointe ne manque pas de culot quand on sait qu'elle a appartenu à une majorité nationale jusqu'en 1981 qui n'a laissé d'autre héritage que les « mouirois » pour personnes âgées.

A défaut de politique, la droite avait trouvé une sorte de « solution finale » pour les personnes âgées. On le voit pas de quoi se vanter.

Enfin, la droite se lance dans l'étude de quatre maisons de retraite à Nantes. Pas de chance, ces projets étaient déjà à l'étude en mars 1983, il suffisait d'ouvrir les dossiers...

Ces projets faisaient suite à un long programme de réalisations et d'actions en faveur des retraités et personnes âgées nantais. Des actions, des réalisations qui engageaient non seulement la ville, mais aussi les associations comme l'ADAR (1), SMDPA (2), l'ORPAN (3), la Mutualité et les clubs de retraités... et aussi le Conseil général dont Madame l'Adjointe est membre, ce qui lui enlève l'excuse de l'ignorance.

« En matière d'action sociale, écrivait Michel Moreau en 1978, alors maire adjoint, le chemin n'est pas tracé d'avance et la progression est le fruit de l'expérience, de la recherche, d'initiative originale. »

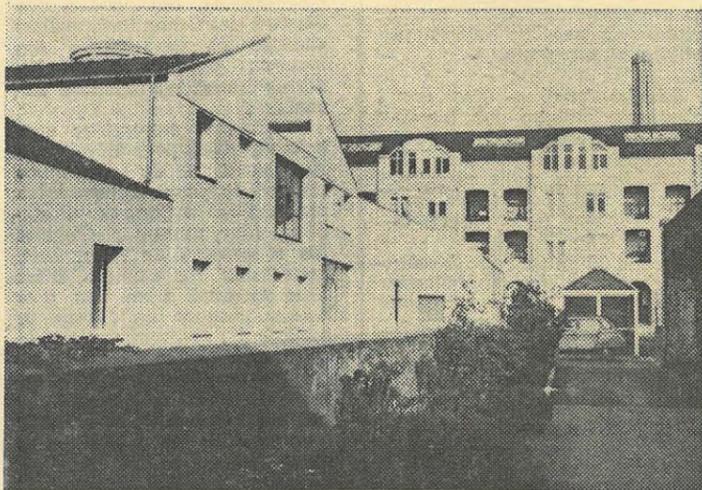
C'est une idée qui devrait inspirer Mme Papon et la municipalité de droite.

Il reste que de 1977 à 1983 tout le monde s'y est mis pour aboutir sans sectarisme, sans esprit de chapelle, sans tirer la couverture, passant même par-dessus des barrières politiques ou religieuses. Et tout le monde « s'y est mis » à partir de deux réflexions importantes :

1°) Les retraités aspirent à vivre là où ils ont toujours (ou longtemps) vécu, là où ils ont leurs familles, leurs amis, leurs habitudes. Le déracinement est parfois pour eux une catastrophe. C'est de là qu'est partie la politique dite de maintien à domicile.

2°) La population nantaise vieillit et du fait de l'action du maintien à domicile, les personnes âgées restent chez elles jusqu'à un âge plus avancé. Mais, arrive un moment où l'âge et le handicap ne le permet plus, l'aide ménagère, les soins,

les visites ne suffisent plus, il faut donc trouver une solution humaine qui ne soit pas les



La municipalité d'Union laisse derrière elle un riche bilan de réalisation en faveur du 3^e âge, ici une résidence ouverte il y a quelques mois

« mouirois » que nous ont laissés les amis de Mme Papon. Tels étaient les deux axes de réflexion

LE MAINTIEN A DOMICILE

Cette action a fait un immense bond en avant pendant six ans. Dans le domaine de l'aide ménagère, le nombre de personnes âgées aidées à Nantes, est passé de 1 260 pour un total de 150 000 heures en 1976, à 3 100 pour un total de 400 000 heures en 1982.

Dans le même temps, fut mis en place un service de soins à domicile (SMDPA), l'hospitalisation à domicile, le portage des repas (CCAS) (4), le dépannage avec la Mutualité, la réhabilitation de certains logements avec le C.A.L.

De même était élargi le nombre de foyers restaurants, Clos Toreau, Manufacture que M. Chauty n'a toujours pas inauguré... on comprend pourquoi !

La réflexion se poursuivait encore pour améliorer la situation car, dans ce domaine, qui n'avance pas recule. Et il y a encore des progrès à faire.

L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES TRES DEPENDANTES

Est-il possible de rester à domicile quand on est très âgé, très handicapé et qu'on ne bénéficie pas de l'aide d'un entourage constant (famille, voisin) ?

Malgré la création de nombreux services qui, heureusement, ont évité des hospitalisations traumatisantes, ce n'est pas toujours possible.

Il convient donc de rechercher des structures d'hébergement humaines.

Il existe à Nantes 14 établis-

VERS LA RENCONTRE INTERNATIONALE
DES INTELLECTUELS
POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT

ASSEMBLÉE A NANTES

LE MERCREDI 14 MARS, A 20 H. 30

Maison des Associations, rue de Gigant

200 intellectuels se joignant aux 100 initiateurs de l'Appel des Cent viennent de lancer un appel pour la tenue d'une rencontre internationale des intellectuels pour la paix et le désarmement.

Celle-ci aura lieu à Paris les 24 et 25 mars.

D'ores et déjà, la rencontre se prépare en Loire-Atlantique : des intellectuels de toutes disciplines se joignent à l'appel et le font signer à leurs collègues. L'objectif de l'Appel des Cent est de rassembler plusieurs centaines de signatures en Loire-Atlantique.

Et une délégation participera à la Rencontre internationale qui réunira des intellectuels de toutes les parties du monde.

L'Appel des Cent organise une assemblée préparatoire le mercredi 14 mars, à 20 h 30, à la Maison des Associations, rue de Gigant.

gauche y développèrent l'aide ménagère (près de 300 personnes âgées sur 500), le portage des repas à domicile et mirent en place un service de soins. Celui-ci n'attendait que l'accord de la D.D.A.S. et de la Sécurité Sociale quand Mme Papon est arrivée. C'est ce qu'elle appelle « délaissés le 3^e âge ». Bien sûr, des projets étaient en route qui tenaient à la fois compte des besoins et de ce que d'autres comme la Mutualité envisagent :

— Rue de Bréa pour la Mutualité

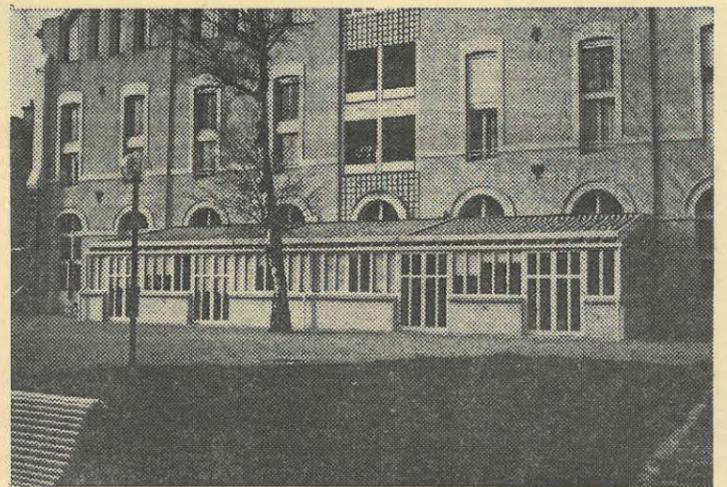
— Le Martray, les Récollets pour la villa.

un service de garde-malades, la télé-alarme

Ce ne sont pas les idées et les bonnes volontés qui manquent. Il faut les faire fructifier, les faire prendre en main par les personnes âgées elles-mêmes

C'était l'objet des « Assises locales » qu'organisait annuellement la municipalité et qui, à chaque fois faisait participer 2 000 retraités

Les actions, les réalisations ne tombaient pas du ciel, c'étaient les retraités qui décidaient. De toute façon, rien ne se fera sans eux



Le foyer-restaurant ouvert récemment à l'ex-manufacture des tabacs

Au sujet du projet de la rue Camille-Desmoulin, il faut savoir que ce terrain avait été cédé gratuitement par la ville à la CRAM pour y réaliser un centre de soins pour personnes âgées. La CRAM, pour des raisons financières, a abandonné le projet. Il reste que le terrain a été « gelé » pendant des années. Et la municipalité de gauche a entrepris les négociations pour récupérer ce terrain. Les réunions de travail se sont déroulées avec la Mutualité en vue d'élaborer un projet commun pour les personnes âgées.

A l'époque, les locaux de l'hôpital Laënnec n'étaient pas à l'ordre du jour, et on ne sait toujours pas ce que le C.H.R. en fera...

En récupérant des idées et des projets, Mme Papon et la droite nantaise per-sent « court-circuiter » la gauche. En réalité, ce sont les retraités qu'ils « court-circuitent » car c'étaient leurs idées, leurs projets.

Comme l'écrivait Michel Moreau après les municipales, « pour les communistes, il n'est pas question de se réfugier dans une attitude de revanche négative, de contestation permanente. Il faut continuer à agir et à construire en faveur des retraités. La droite, élue en un an, est seulement arrivée à confondre l'ACTION SOCIALE et RECUPERATION POLITICIENNE.

G. RONTEAU.

(1) ADAR Aide à domicile aux retraités.
(2) SMDP Maintien à domicile personnes âgées.
(3) ORPAN Personnes âgées et retraités et personnes âgées nantes.
(4) C.C.A.S Centre communal d'Action sociale

LES BUS :

Gratuits ? Pas Gratuits ?

Sur ce sujet, les retraités ne savent pas à quelle sauce ils vont être transportés.

La Ville de Nantes, la présidence du SIMAN (CHAUTY) avaient laissé entendre que cela coûtait cher, que les transports en commun étaient un gouffre, etc, etc...

Tout ça pour arriver à remettre en cause la gratuité des transports des retraités...

Là, ça devient plus vivable pour les élus de droite. Pas facile de descendre dans les

clubs de retraités avec une telle gamelle. Madame Papon, en particulier, s'est fait « souffler dans les bronches » comme me le disait un retraité de la métallurgie...

Alors, Madame l'Adjointe poussée dans ses retranchements a craqué... et de dire « Moi, je suis pour la gratuité ».

C'est très bien tout ça ! Que les retraités « soufflent » encore un peu et Chauty va suivre...

C. G.

D'autres pistes de réflexion et d'action avaient été lancées pour l'hébergement temporaire,

L'A 320 : Volera en 1988

C'est lundi que la signature de « l'acte de naissance » de l'Airbus A 320 sera officialisée à Bonn. Charles Fiterman l'a annoncé la semaine dernière. La contribution du ministre des Transports aura été celle d'un homme animé par la volonté de voir notre industrie aéronautique répondre aux besoins de développement et de modernisation de la flotte aérienne, en créant des emplois.

C'est aussi une excellente démonstration que progrès technologique et emploi ne sont nullement contradictoires, mais qu'une croissance nouvelle créerait les conditions pour sortir le pays de la crise.

Le nouvel avion sera à 38 % français, allemand à 30 % et à 26 % britannique et 4 % espagnol. Un bel exemple de coopération où chacun tire intérêt pour son industrie. « Les Nouvelles » ont recueilli les impressions de J.-L. Le Corre, technicien à la S.N.I.A. et maire de Trignac.

Ph. T. — Jean-Louis Le Corre, que représente à tes yeux l'annonce du lancement de l'A. 320 ?

J.-L. Le Corre. — Je suis particulièrement heureux que cet avion, pour lequel nous avons tant lutté, travailleurs et communistes, puisse enfin être mis sur les rampes de lancement.

Depuis 1975, nos interventions pour l'A. 200, puis l'A. 320 n'ont pas manqué pour élargir la famille Airbus malgré la volonté de la droite de plier au diktat U.S. et les atermoiements d'une certaine gauche qui ne croyait pas en l'avenir de cet appareil.

D'ailleurs, les mêmes qui, il y a encore quelques jours, pleuraient sur le sort de l'A. 320 et critiquaient l'action du ministre du Transport, doivent être aujourd'hui bien mal à l'aise. L'A. 320 représente la victoire du bon sens.

Ph. T. — Avec l'A. 320, penses-tu que la situation peut s'améliorer pour les travailleurs de l'Aéronautique ou tout simplement l'A. 320 peut-il supprimer le chômage partiel dans les établissements de Nantes et Saint-Nazaire ?

J.-L. Le Corre. — Tout d'abord, je veux dire que les mesures de chômage partiel n'ont pas raison d'être, encore moins maintenant avec le lancement du mini-Airbus. Le budget de l'Aéronautique est en constante progression depuis 1981 : + 14,5 % en 82, + 11,1 % en 83 et + 7,5 % en 84. Ce n'est pas la déconfiture que certains présentent et souhaitent.

Les possibilités d'avenir sont nombreuses. Il faut améliorer les recherches sur les avions TA 9 - TA 11 longs courriers. Dans le secteur hélicoptère, il est nécessaire de persévérer pour la sortie du « Convertible ».

De ce fait, plutôt que de met-

tre des milliers de travailleurs au chômage, la direction générale ferait mieux de prendre des dispositions moins onéreuses pour la société en réduisant la durée du temps de travail et en se servant de cette réduction pour embaucher des jeunes, rompus aux technologies nouvelles et accélérer la formation des travailleurs en place. C'est une garantie pour demain. Avec l'A. 320, les dispositions de chômage doivent cesser au plus vite.

Ph. T. — Au-delà de la suppression des mesures de chômage que tu demandes, l'A. 320 peut-il favoriser d'autres changements dans les établissements de l'Aérospatiale ?

J.-L. Le Corre. — L'équilibre industriel que la division avion de la S.N.I.A.S. va retrouver avec le lancement de l'A. 320 (après celui de l'ATR 42) peut contribuer à une amélioration sensible dans les rapports sociaux, dans la démocratisation de la vie de l'entreprise.

Bien sûr, cela ne viendra pas tout seul ! Il faudra lutter ! Il faut que l'intervention des travailleurs se fasse plus présente.

A la veille des élections des administrateurs salariés, le 26 avril prochain, les travailleurs peuvent juger de l'intervention responsable et permanente des

communistes.

De plus, l'A. 320 doit permettre une décision de justice qui m'est particulièrement chère : le retour à l'établissement de St-Nazaire de mes sept camarades licenciés en 1979 ; le président-directeur général, M. Martre, s'y est engagé : « Retour à St-Nazaire dans le cadre de la remontée des charges ». Plus rien ne s'y oppose désormais.

Ph. T. — En fait, à t'écouter, le lancement de l'A. 320 est la victoire de tous les travailleurs et des communistes.

J.-L. Le Corre. — C'est vrai, c'est une victoire des travailleurs, soutenus par le Parti communiste français et la C.G.T. Pas une autre organisation, de 1975 à 1981, n'a levé le petit doigt pour obtenir le lancement de l'A. 320.

Je suis optimiste pour l'avenir dès lors que les travailleurs exerceront la même pression pour développer l'Aéronautique. D'autre part, je tiens à noter le travail exceptionnel et incessant du ministre des Transports, Charles Fiterman.

Je suis fier, en tant qu'élu local et travailleur de la S.N.I.A.S., d'avoir apporté ma modeste contribution à ce succès.

A nous de fêter dignement cet événement.



GARDILOIRE : La lutte s'intensifie !

Bafouant les engagements pris par le ministre de l'Industrie, la direction de Gardiloire commence la procédure devant conduire au licenciement de 110 salariés.

Sitôt informé, Hubert Bouyer, maire de Montoir, était intervenu auprès du ministre et de la direction de l'entreprise.

Poursuivant la procédure, la direction continue de refuser toute discussion.

Les travailleurs ne l'entendent pas ainsi. Déjà, soulignent-ils, la direction avait dénoncé en janvier les accords collectifs de travail, renforcé sa politique anti-sociale, poursuivant l'escalade dans la répression, les atteintes au pouvoir d'achat.

Considérant la coupe pleine, les travailleurs, avec la C.G.T. et la C.F.D.T., amplifient l'action.

Ainsi, la semaine dernière, ils bloquèrent dès 4 heures du matin les grilles de l'entreprise. Puis, à partir de 9 heures, ils occupèrent le pont à péage de Saint-Nazaire.

Ils entendaient ainsi dire bien haut leur refus des licenciements alors que 50 % du marché français en engrais azoté est couvert par les importations. « L'Etat a donné 410 millions de francs au groupe Cofaz qui, depuis décembre, contrôle Gardiloire, cet argent ne doit pas servir à licencier ».

Alors que les salariés bloquaient le péage, le maire de Montoir, notre camarade Hubert

Bouyer, intervenait auprès du sous-préfet. Celui-ci acceptait de recevoir une délégation. Cependant, dans le même temps, les gendarmes mobiles intervenaient pour dégager l'accès du pont dans un climat tendu.

Indignés de cette initiative, les syndicats décidaient d'adresser au ministre de l'Intérieur, au ministre de l'Industrie et au député Claude Evin, une protestation contre l'intervention des forces de police.

TRIGNAC

Non aux suppressions de postes d'enseignants



« Les Nouvelles » de la semaine dernière vous informaient de l'action des parents, enseignants, élèves, élus de Trignac, s'opposant à la suppression de deux postes d'enseignants au C.E.S. Jules-Lambot. Jean-Louis LE CORRE, maire de Trignac, s'est adressé au ministre et l'action se poursuit. Samedi dernier, ils étaient nombreux à manifester (notre photo) devant le C.E.S. Une campagne de pétition est lancée contre ce sabotage de l'enseignement public.

OUI, JE SAIS CE QU'EST UNE ENTREPRISE

Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises de Loire-Atlantique, mouvement patronal fondé en 1983, organise un concours auprès des écoles primaires du département. Une série de questions est proposée aux écoliers :

— Ces entreprises sont-elles indispensables pour toi ? Pourquoi ?

— Aimerais-tu travailler dans une entreprise ? Pourquoi ?

— Qu'aimerais-tu faire dans une entreprise ?

— Que fait un dirigeant d'entreprise ?

— Aimerais-tu plus tard être dirigeant d'entreprise ? Pourquoi ?

Les meilleures réponses seront récompensées par des jeux électroniques, des ballons, des disques, des livres. Mais quelles chances de faire partie des heureux gagnants pour les élèves faisant les réponses suivantes :

— Oui ! Les entreprises sont indispensables pour développer une politique de croissance industrielle, pour reconquérir les productions nationales délaissées, pour utiliser pleinement les ressources du pays, bref, pour créer des emplois. C'est bien pourquoi il ne faut plus casser d'usines en France et investir à l'étranger. C'est bien pourquoi les ressources en capital doivent être utilisées en investissements productifs et non en spéculations financières.

— Travailler dans une entreprise aujourd'hui est souvent pénible, à cause des cadences, à cause des horaires, à cause

des accidents de travail, à cause de l'autoritarisme, à cause du manque de formation. Bref parce que les hommes sont souvent traités en machines. Pourtant j'aimerais travailler dans une entreprise où je saurais ce que je fais, où j'exercerais un emploi qualifié, où j'aurais mon mot à dire dans les choix de gestion et d'organisation du travail.

— Un dirigeant d'entreprise aujourd'hui cherche à faire les profits les plus élevés le plus vite possible. Pour cela il pèse sur les salaires, abandonne ou sacrifie des productions, supprime des emplois, investit plutôt à l'étranger, utilise ses capitaux à des opérations financières.

Si on accorde du crédit aux jeunes patrons nantis qui affirment que leur souci est d'adapter les structures de l'entreprise au monde de demain et « de mettre l'économie au service de l'homme », alors les réponses que nous proposons méritent certainement une place de choix au concours.

Ajoutons que les jeunes patrons ont l'esprit large : ils associent à leurs concours les écoles publiques comme les écoles privées et se défendent de faire une discrimination quelconque. Et on sait bien que c'est vrai : en ce qui concerne la taxe professionnelle par exemple, ils ne font aucune discrimination à l'égard de l'école privée puisque c'est à celle-ci qu'ils versent de préférence leur participation.

P.G.

ÉCOLE FÉDÉRALE

du 24 au 30 mars

SECTIONS, FAITES PARVENIR VOS CANDIDATURES A LA FEDERATION

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

TROUVER UNE SOLUTION

Les installations de la S.P.A. à la Guiblinière, se sont retrouvées au fil des ans peu à peu en zone résidentielle du fait du développement de l'urbanisation.

Aujourd'hui les riverains se plaignent de la transformation de ce refuge autorisé pour une trentaine de chiens en fourrière accueillant jusqu'au double du chiffre autorisé.

La Préfecture ayant contesté la construction de boxes supplémentaires, elle avait pris un arrêté ordonnant la destruction des boxes et animaux en surnombre. Celui-ci a été différé, mais le problème reste entier.

Notre camarade Michel Moreau, conseiller général, vient de s'adresser aux Présidents du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Nantaise et du Conseil Général afin que ceux-ci prennent leurs responsabilités face à ce problème.

Monsieur le Président,

L'arrêté préfectoral mettant la Société Protectrice des Animaux en demeure de mettre leurs installations en conformité a été l'occasion de souligner

l'urgence de trouver une solution aux refuges des animaux dans l'agglomération nantaise.

A mon avis, il serait grand temps de cesser de laisser la seule responsabilité de cette action à une association aux moyens insuffisants.

Les décisions s'imposent donc au Syndicat Intercommunal de l'agglomération nantaise et au Conseil Général.

C'est pourquoi, je vous serais reconnaissant de prendre toute disposition pour qu'une solution soit enfin trouvée à l'image de l'expérience de l'agglomération de St-Nazaire (Syndicat intercommunal du refuge pour animaux) dont on peut s'étonner qu'elle ne soit pas soutenue financièrement par le Conseil Général.

Il me semblerait juste que le Conseil Général et les communes partagent la responsabilité financière de la gestion de ce futur établissement...

Directeur de la publication :
Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes — NANTES
Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec — RENNES
C.P.P.P. n° 62 987